



La soupe au caillou

Des nouvelles du Collectif pour une loi sur l'élimination de la pauvreté

5 juin 2000

Par l'équipe du Collectif

Numéro 29

Bonjour tout le monde! Nous reproduisons dans ce bulletin le communiqué que le Collectif a émis suite à l'article paru aujourd'hui en première page du *Soleil*. Pour celles et ceux qui ne l'ont pas lu, disons que cet article révèle que le gouvernement du Québec aurait l'intention de déposer un livre blanc au printemps 2001 en vue d'une loi visant l'élimination de la pauvreté. Par contre, suite à un appel au cabinet du ministre de la Solidarité sociale, on nous dit que l'idée d'un livre blanc n'est pas envisagée, mais plutôt une politique globale de lutte à la pauvreté. À suivre...

Projet de livre blanc sur la lutte à la pauvreté : le gouvernement ferait fausse route

Québec, le lundi 5 juin 2000 – Le Collectif pour une loi sur l'élimination de la pauvreté estime que le gouvernement ferait fausse route avec un projet de livre blanc sur la lutte à la pauvreté.

« Notre proposition de loi rend superflu ou du moins prématuré un hypothétique livre blanc du gouvernement, soutient Vivian Labrie, porte-parole du Collectif. Nous sommes très étonnés d'apprendre l'existence de ce projet par *Le Soleil*, d'autant plus que nous n'avons pas encore présenté le résultat de notre travail au Premier ministre, qui doit nous recevoir bientôt. »

Mme Labrie rappelle que la proposition de loi antipauvreté du Collectif est le résultat d'une vaste consultation populaire menée depuis deux ans. Ce processus a impliqué plus de 6000 citoyennes et citoyens provenant de tous les milieux et de toutes les régions du Québec. Lucien Bouchard a d'ailleurs reconnu le sérieux et la rigueur de la démarche du Collectif lors d'une rencontre le 1^{er} mai dernier.

« Si les membres du gouvernement actuel ont l'intention de faire abstraction de notre travail, il doivent être pleinement conscients qu'ils iront à l'encontre de la volonté exprimée par plus de 180 000 personnes, qui ont signé la pétition *Éliminer la pauvreté, c'est possible et nous le voulons*, et par plus de 1300 organisations qui nous appuient », avertit Mme Labrie.

Les représentants du Collectif ont la ferme intention d'obtenir des éclaircissements de la part du Premier ministre quant aux intentions de son gouvernement dans ce dossier lors d'une rencontre qui doit se tenir avant la fin de la présente session

parlementaire à une date qui reste à annoncer.

Beaucoup de chemin à parcourir

D'autre part, les membres du Collectif constatent les fruits de leur travail de mobilisation dans cette récente volonté gouvernementale de faire de la lutte à la pauvreté une priorité. Ils jugent cependant que le gouvernement a encore passablement de chemin à faire avant d'être en mesure de déposer une véritable politique globale de lutte à la pauvreté.

«Après des années de pratiques budgétaires qui ont accru les inégalités, il y a toute une culture gouvernementale à changer sur cette question, estime Mme Labrie. Notre proposition ouvre la voie à ce saut qualitatif nécessaire dans l'analyse que font les différents ministères de la question de la pauvreté. L'éluder serait donc une erreur.»

À ce sujet, le Collectif est convaincu que le gouvernement du Québec aurait tout intérêt à s'inspirer du rapport Despouy qui cherchait à donner effet aux engagements pris par les États du monde au sommet de Copenhague de 1995, d'autant plus qu'il sera présent à la rencontre de Genève qui en est la suite.

Ce rapport préconise des programmes nationaux de lutte contre la pauvreté régis par une loi-cadre à l'élaboration de laquelle seraient associés les personnes pauvres. De plus, il insiste sur l'importance que « les gouvernements mettent à profit les connaissances et l'expérience des organisations non gouvernementales menant depuis longtemps des activités dans les zones touchées par la misère. » Le Collectif considère avoir, depuis deux ans, réuni toute cette expertise.

La proposition du Collectif

Le Collectif propose une loi cadre qui engagerait le gouvernement du Québec dans un programme d'élimination de la pauvreté en quatre étapes visant à mettre en place en dix ans les cadres permanents d'un Québec sans pauvreté.

Cette loi postule que la lutte à la pauvreté doit être une priorité gouvernementale et que l'amélioration du revenu du cinquième le plus pauvre de la population doit primer sur l'augmentation du revenu du cinquième le plus riche. De plus, elle place les personnes en situation de pauvreté au centre du processus de conception, de mise en œuvre et d'évaluation des politiques qui les concernent.

Le 13 mai dernier, le Collectif lançait le texte de sa proposition de loi à l'occasion d'un rassemblement qui a réuni 2000 personnes devant l'Assemblée nationale. Il rencontre depuis trois semaines les députés québécois pour les informer de son projet.

De plus, la proposition de loi du Collectif fait partie des revendications de la section québécoise de la Marche mondiale des femmes contre la violence et la pauvreté. Les activités prochaines de la Marche sont le prochain rendez-vous que lance le Collectif à celles et ceux qui appuient sa proposition de loi.

Le Collectif est constitué de 20 organisations nationales provenant du milieu communautaire, syndical, féministe, religieux, étudiant et coopératif.

